



Compte rendu du conseil syndical du mardi 7 décembre 2021

1°) Points techniques

- Ascenseurs batterie haute: le recablage des cartes électroniques est en cours et l'ascenseur gauche immobilisé devrait fonctionner à nouveau dans le courant de la semaine prochaine. Les travaux de remplacement des portes palières sur le 2ème ascenseur sont donc reportés à début janvier afin de pouvoir passer les fêtes plus sereinement avec 2 ascenseurs.
- Le renfort du mur de soutien de la colonne d'alimentation en eau des réservoirs va être fait.
- La commission de sécurité passe cet été: toutes les observations de 2019 sont en train d'être levées afin d'obtenir à nouveau un avis favorable.

2°) Conseil syndical

- Comptes annuels : ils sont en cours de vérification pour validation.
- Composition du conseil syndical : nous sommes officiellement 9, mais tournons depuis plusieurs mois à effectif réduit pour cause de problèmes familiaux de plusieurs d'entre nous (nous étions 4 personnes au CS de novembre, 6 à celui d'aujourd'hui...).

Or le travail à fournir pour une Tour de cette taille est très important et nous avons un besoin urgent de renfort : 2 ou 3 volontaires (pour la vérification des comptes, la négociation des différents contrats, et les aspects techniques) permettraient d'alléger le travail et de ne pas voir la facture de syndic s'envoler si nous ne pouvons plus faire face.

Rappel : le conseil syndical a pour rôle d'assister le syndic (préparation de l'AG, travaux et marchés, contrats,...), de contrôler sa gestion (comptabilité, répartition des dépenses, budget prévisionnel,...) et de lui donner son avis sur toutes les questions concernant la copropriété (amélioration de l'aspect des locaux, utilisation et entretien des parties communes...).

Mais pour tout ce qui est d'ordre privatif (problèmes de voisinage, chauffage, dégâts des eaux...), le PC sécurité est le 1^{er} interlocuteur, avant de contacter le Syndic.

3°) 3^{ème} local à vélos

La campagne de tri d'octobre 2021 a permis de faire de la place dans les 2 locaux existants. Mais beaucoup de personnes montent encore leurs vélos chez elles faute de place, et les 40 ou 50 vélos retirés et stockés provisoirement dans un local non accessible et non destiné à cet usage doivent pouvoir être rangés ailleurs rapidement. Or les seuls locaux restant disponibles dans la Tour pour créer ce local ont été prêtés à l'ASCD lors de l'AG de 1977, et nous ne pourrions donc récupérer la partie nécessaire que par une nouvelle décision lors de l'AG de mars 2022, afin de faire les choses en règle. Cela explique le retard dans les travaux prévus.

4°) Divers

- Chauffage : signalez à la loge toute anomalie de fonctionnement afin d'essayer d'y remédier lors des passages du chauffagiste.
- Déménagement/ encombrants à enlever : pensez à contacter en amont la mairie qui passe gratuitement les retirer (téléphone 3975 ou internet paris.fr).
- Végétalisation : nous avons un permis de végétaliser pour embellir le parterre situé devant la Tour. Si jardiniers et bricoleurs veulent collaborer pour construire une barrière de protection et y mettre des plantes, adressez-vous à Corinne qui vous mettra en contact.

Bonnes fêtes à tous.

